

Documents requis

Veillez vous assurer d'inclure les documents suivants dans votre envoi et de les transmettre à l'adresse figurant au bas de cette page. L'absence d'un ou des documents retardera la délivrance du permis. Une demande de délivrance de permis n'est réputée reçue que si elle contient tous les renseignements, les droits exigibles et les documents requis :

- Formulaire Demande de permis de commerçant itinérant complété.
- Une copie en vigueur du permis de commerçant itinérant émis par L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR;
- Une copie de la déclaration de mise à jour annuelle produite en vertu de la *Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales*;
- Un certificat de bonne conduite émise par une autorité policière;
- Un chèque ou mandat poste payable à l'ordre de la Ville de Macamic au montant de 100 \$ pour un commerçant itinérant résident et 1 500 \$ pour un non-résident.

Section 1 : Immatriculation légale du commerçant

Nom de l'entité légale telle qu'immatriculée au Registraire des entreprises du Québec :

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :

Nom et prénom du requérant :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Cellulaire :

Date de naissance :

Courriel :

Adresse de l'établissement principal au Québec

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Section 2 : Renseignements concernant l'activité prévue

Nombre de représentants pour la durée du permis, même s'ils ne sont pas encore connus en totalité :

Aucun (entreprise individuelle seulement)

Entre 5 et 10

Moins de 5

Plus de 10

Période prévue (maximum 1 mois) :

Nom des rues ou secteur de la ville où l'activité sera effectuée :

Nature des activités qui seront exercées :

Section 3 : Renseignements sur les commerçants-représentants

Nom et prénom du commerçant-représentant :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance :

Nom et prénom du commerçant-représentant :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance :

Nom et prénom du commerçant-représentant :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance :

Nom et prénom du commerçant-représentant :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance :

Nom et prénom du commerçant-représentant :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance :

* Veuillez joindre une feuille en annexe pour identifier les représentants supplémentaires.

* Veuillez joindre une copie d'une carte d'identité avec photo pour chacun des représentants.

Section 4 : Obligations et interdictions

Le détenteur d'un permis de commerçant itinérant doit toujours :

- conserver une copie du permis en sa possession et le présenter sur demande;
- se conformer aux lois et règlements édictés par les autorités fédérales, provinciales et municipales, sous peine de voir son permis révoqué par un représentant du Service de l'urbanisme et du développement.

Il est interdit au détenteur d'un permis d'exercer son activité :

- en faisant de la sollicitation de porte en porte en un lieu arborant un avis mentionnant des expressions telles « pas de colporteur », « pas de sollicitation » ou toute autre mention semblable;
- en faisant preuve d'arrogance, d'impolitesse, d'intimidation ou en utilisant un langage grossier ou injurieux auprès des citoyens;
- dans les endroits publics;
- le samedi, le dimanche et les jours fériés;
- les autres jours de la semaine entre 19 h et 10 h.

Section 4 : Déclaration et certification

JE DÉCLARE que les renseignements fournis dans la présente demande et dans toutes les pièces ci-annexées sont véridiques et complets.

Signature :

Date :

Le Service d'urbanisme de la Ville de Macamic se réserve le droit de demander toute information supplémentaire pertinente à l'analyse de la présente demande. Le permis sera délivré dans un délai de trente (30) jours ouvrables suivant la réception d'une demande complète et conforme aux exigences.